



## Commune de PLOMEUR

### EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 21 JUIN 2018

N° acte : 2018 – D 10 – CM 21.06.2018	Classification : 7.1 – Décisions budgétaires
---------------------------------------	--

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 13 juin 2018

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : RENIER Martine (procuration HENAFF Laetitia), TIRILLY Catherine (procuration QUENET Isabelle), BOUNIER Yannick (procuration HELIAS Patrice).

Monsieur AUTRET Guillaume a été élu secrétaire.

#### OBJET : Tarifs garderie périscolaire 2018/2019

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 23 mai 2008,

Vu l'avis de la commission des affaires scolaires,

- **DÉCIDE** à l'unanimité, de fixer les tarifs de la garderie périscolaire comme suit à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 :

- Matin : 7h30 / 8h35	1,10 €	} Goûter inclus
- Soir : 16h30 / 18h00	1,50 €	
- Soir : 16h30 / 19h00	2,35 €	
- Journée :	3,00 €	
- Après 19h00* :	10,00 €	

- *Gratuité à partir du 3ème enfant (sauf goûter).*

\* *Après 19h00 : avertissement au 1<sup>er</sup> dépassement, tarif applicable ensuite.*

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
**Ronan CRÉDOU**